



OFPPT

ROYAUME DU MAROC

مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل

Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail

DIRECTION RECHERCHE ET INGENIERIE DE FORMATION

**RESUME THEORIQUE
&
GUIDE DE TRAVAUX PRATIQUES**

**MODULE N°:03 SANTÉ ET SÉCURITÉ AU
TRAVAIL**

SECTEUR : ELECTRICITE

**SPECIALITE : ÉLECTROMECANIQUE DES
SYSTEMES AUTOMATISES**

NIVEAU : TECHNICIEN SPECIALISE

Document élaboré par :

Nom et prénom
CEMEQ

EFP

DR

Révision linguistique

-

Validation

-

-

-



MODULE 3 : SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Code :

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence le stagiaire doit
appliquer des notions de santé et de sécurité au travail
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir :
 - de consignes particulières;
 - de recherches pertinentes;
 - d'un accident simulé.
- À l'aide :
 - d'une documentation pertinente (lois, règlements, etc.);
 - de documents audiovisuels;
 - d'information relative au plan d'intervention en cas d'urgence dans les établissements.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Compréhension des règlements.
- Compréhension et détermination des paramètres relatifs à la prévention en santé et sécurité au travail.
- Association précise entre les causes et les effets des accidents de travail et des maladies industrielles.
- Justesse des explications.

(à suivre)

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT(suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

- A. Établir les causes des accidents les plus fréquents dans l'exercice du métier.
- B. Décrire des situations de travail où l'on trouve les produits polluants les plus fréquents.
- C. Reconnaître les mesures de prévention relatives à l'exécution du travail et à l'environnement.
- D. Expliquer les principes se rapportant à l'aménagement d'un atelier, d'un laboratoire.
- E. Expliquer les grandes lignes d'un protocole d'intervention en cas d'accidents.

**CRITÈRES PARTICULIERS
DE PERFORMANCE**

- Association entre l'exercice des tâches du métier et les types d'accidents les plus fréquents.
- Association précise entre les situations de travail et la présence de polluants.
- Compréhension d'une fiche signalétique.
- Connaissance précise des mesures préventives dans l'exercice du travail (protection individuelle) et pour l'environnement (mesures collectives).
- Compréhension appropriée des principes de sécurité relatifs à l'aménagement des lieux de travail.
- Connaissance précise des principales mesures d'intervention.
- Logique des démarches à effectuer.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

LE STAGIAIRE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR PERCEVOIR OU SAVOIR ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à établir les causes des accidents les plus fréquents dans l'exercice du métier (A) :

1. Percevoir l'importance de la prévention.
2. Reconnaître des données statistiques relatives aux accidents de travail.
3. Percevoir l'importance de sensibiliser les employeurs à la santé et à la sécurité au travail.
4. Reconnaître les recours possibles en matière de santé et de sécurité au travail.
5. Décrire divers moyens de promouvoir la prévention des accidents en milieu de travail.

Avant d'apprendre à décrire des situations de travail où l'on trouve les produits polluants les plus fréquents (B) :

6. Décrire divers facteurs portant atteinte à la santé dans un milieu de travail.
7. Nommer divers produits polluants que l'on trouve dans l'exercice du métier (graisses, huiles, solvants, etc.).
8. Décrire des méthodes pour se débarrasser des produits polluants.
9. Énumérer divers moyens de préventions des maladies industrielles.

Avant d'apprendre à connaître les mesures de prévention relatives à l'exécution du travail et à l'environnement (C) :

10. Percevoir l'importance d'une bonne tenue des lieux de travail.
11. Énumérer les mesures de protection individuelle et collective (lunettes, chaussures, cadenassage).
12. Décrire diverses positions ergonomiques.

Avant d'apprendre à expliquer les principes se rapportant à l'aménagement d'un atelier, d'un laboratoire, etc.(D) :

13. Décrire les principales règles relatives à la prévention des incendies.

Avant d'apprendre à expliquer les grandes lignes d'un protocole d'intervention en cas d'accidents (E) :

14. Percevoir l'importance de connaître le protocole d'intervention en cas d'urgence.
15. Reconnaître le protocole d'intervention de l'établissement.
16. Reconnaître les principales mesures de secourisme relatives aux accidents les plus fréquents.

Module 3: SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Le contenu du module existe au Centre de Ressources Multimédia en variante imprimé Module 3 Filière Electromécanique de systèmes automatisés « CEMEQ » en attendant sa mise sur support informatique.